

**Session du 11, 12 et 13 décembre 2023
La SEGPA est-elle un collège comme les autres ?**

1 – Contexte de la demande

D'une façon générale :

- ✓ Mettre en œuvre les préconisations de la Circulaire 2015-176 du 28 octobre 2015 et de l'arrêté du 31 juillet 2017 sur l'éducation inclusive
- ✓ Permettre aux responsables SEGPA d'actualiser leurs compétences et d'enrichir le réseau qu'ils constituent par une réflexion collective
- ✓ Favoriser la mutualisation des pratiques entre les structures SEGPA
- ✓ Mesurer les avancées sur la mise en place de l'inclusion

2 – Public concerné

Le parcours s'adresse à tous les personnels responsables de SEGPA (ou faisant fonction) ou pilote de dispositifs SEGPA des établissements scolaires de l'enseignement privé engagés dans la réflexion et le travail de mutualisation depuis 2016.

3 – Objectifs

- ✓ Engager la réflexion collective sur les notions de co-animation
 - Identifier les caractéristiques et leviers de l'outil, son intérêt
 - S'exercer à son animation
 - Identifier les moyens de promouvoir cette culture dans son établissement
- ✓ Outiller les responsables SEGPA de manière à leur permettre d'agir en établissement, auprès de leur équipe SEGPA et au sein du collège :
 - Identifier grâce aux outils d'évaluation spécifiques la manière dont l'évaluation peut être un outil d'apprentissage commun à tous les élèves d'un collège
 - S'approprier des outils techniques et la méthodologie
 - Élaborer un plan d'action pour la mise en œuvre au retour

La formation prend appui sur le référentiel de « Coordinateur opérationnel des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation », certification ouverte depuis 2014 aux responsables SEGPA. La session a ainsi pour visée de travailler sur les 2 grandes missions prévues par le référentiel en les déclinant à la particularité de la mission d'un responsable SEGPA :

- Mission d'expertise : coordination pédagogique d'une équipe spécialisée dans l'accompagnement de jeunes en difficulté scolaire, accompagnement de l'équipe dans les changements à opérer pour agir sur le climat scolaire.
- Mission d'appui : action du responsable SEGPA au sein de l'équipe de direction, participation au projet de l'établissement de manière éthique et responsable.

La formation permettra de développer plus spécifiquement les compétences suivantes :

Dans le cadre de la mission d'expertise :

C 1-2.1 Mobiliser l'équipe

C1-2.2 Identifier les compétences internes et valoriser les personnes dans le cadre de leurs fonctions et des projets menés.

C1-2.4 Mobiliser une équipe dans le sens des orientations fixées, favoriser le travail collaboratif et le débat rationnel dans l'élaboration des plans d'actions

C1-2.6 Définir et mettre en œuvre un système de gestion de l'information afin de rendre facilement accessible l'information pertinente aux personnes impliquées dans le secteur d'activité.

C 2-1 Concevoir un projet, le faire valider et le promouvoir

C2-1.3 Définir et concevoir un projet en réponse à une demande externe ou impulser un projet en cohérence avec les orientations de l'organisation : définition des objectifs, des moyens humains, techniques, financiers, des indicateurs de résultats.

C2-1.5 Présenter et argumenter les raisons du projet et les choix opérés afin de faire valider le projet en conseil de direction

C2-1.6 Communiquer, informer et convaincre sur le projet en adaptant sa communication en fonction des destinataires.

Dans le cadre de la mission d'appui :

C3-1.1 Assurer une veille dans les domaines de responsabilité qui sont les siens en se constituant des ressources, en participant à des groupes de travail dans des réseaux professionnels, en créant des documents de synthèse et d'aide.

C 4-1 Participer à l'élaboration et à la conduite de choix stratégiques de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens

C4-1.1 Accompagner le dirigeant dans l'élaboration de stratégies de transformation, d'adaptation et de conduite du changement.

C4-1.3 Inscrire son action dans le cadre des orientations mises en œuvre par le dirigeant et mobiliser, dans ce sens, ses équipes.

C4-1.4 Concevoir ou faire évoluer l'offre pédagogique et éducative et/ou les dispositifs pédagogiques et éducatifs mis en place dans l'organisation.

C4-1.5 Assurer une fonction de veille afin de proposer des projets d'innovation ou d'amélioration dans une démarche prospective et de répondre aux besoins / demandes internes ou externes.

C4-1.6 Proposer un plan d'action à la direction afin d'adapter l'organisation à son environnement actuel et futur et d'améliorer son attractivité.

5 – Contenus

- ✓ Apports théoriques sur les concepts de l'éducation inclusive
- ✓ Apports théoriques sur les concepts sur les processus de co-animation en s'appuyant sur les travaux de Marie Toullec : Le co-enseignement dans une classe hétérogène promeut-il une différenciation pédagogique ?
- ✓ Apports et appropriation des enjeux du Plan de Protection des Publics Fragiles
- ✓ Apports et appropriation d'outils au service d'une co-évaluation en SEGPA

6 – Modalités pédagogiques

Alternance entre temps d'apports et temps d'ateliers permettant la mutualisation des pratiques, la réflexion collective sur des études de cas et la construction collective d'outils.

Proposition d'une feuille de route pour accompagner le travail réflexif personnel et collectif de manière à garantir la construction des compétences visées et à préparer le retour en établissement :
En quoi l'apport d'aujourd'hui vient éclairer ma mission en tant que personne ne ressource ?
Quelle balise pour la SEGPA dans le collège d'aujourd'hui ?

Travail spécifique d'élaboration d'outils pour préparer le retour en établissement et l'animation des équipes SEGPA.

7 – Modalités d'évaluation

- Une évaluation est faite à chaud animée par le fil rouge en fin de session
- A froid par le biais d'une enquête en ligne transmise par courriel à l'issue de la session

8 – Intervenants

- Jean-Jacques Eletufe, Responsable du parcours à l'ECM, fil rouge pour l'ensemble du dispositif
- Membres du groupe d'ingénierie (Cécile Santigny, Charlotte Delobea, Mélanie Boshier, Thierry Gogéon)
- Philippe Delorme, secrétaire général de l'enseignement catholique
- Solveg Wattel, Chargée de Mission Education Inclusive, service Accueil de tous du pôle Education, Sgec
- Théo Leuillier, Chargé de mission les questions liées à l'éducation affective relationnelle et sexuelle et le suivi du programme de protection des publics fragiles (EARS-PPPF), service des dynamiques éducatives du pôle Education, Sgec
- Marie Toullec, Maîtresse de conférences HDR en Sciences de l'Éducation et de la formation (70e section), didactique comparée et scolarisation inclusive
- Raphaël David, chargé de mission, adjoint du directeur diocésain, DDEC 72.

9 – Modalités et conditions d'organisation

Durée : 3 jours - 18 heures

Dates : Lundi 11, mardi 12 et mercredi 13 décembre 2023

Lieu de la formation : Ecole des Cadres Missionnés, Espace Montalembert, 2 rue Chaintron, 92120 Montrouge (Locaux conformes aux normes d'accessibilité PMR)

FRAIS PEDAGOGIQUES : Coût de la formation par stagiaire = 540 € pour 18h soit 30€/h

10 – Déroulé de la formation

La SEGPA est-elle un collège comme les autres ?

Lundi 11 décembre 2023, à l'ECM	Mardi 12 Décembre 2023, à l'ECM	Mercredi 13 décembre 2023, à l'ECM
<p>10h-11h : Accueil café et fondation du groupe <i>Jean-Jacques Eletufe, directeur de l'ECM</i></p> <p>11h-12h : La posture d'un responsable SEGPA en 2023 + présentation du travail collaboratif sur le calendrier annuel du RSegpa <i>Thierry Gogeon, formateur de l'IFUCOME-Angers + intervenant à préciser</i></p> <p>13h30-14h30 - Le co-enseignement dans une classe hétérogène promeut-il une différenciation pédagogique ? <i>Marie Toullec, Maîtresse de conférences HDR en Sciences de l'Education et de la formation (70e section), didactique comparée et scolarisation inclusive - Université de Nantes - UR 2661 Centre de Recherche en Éducation de Nantes</i></p> <p>14h30 -15h – Temps d'échanges</p> <p>15h30 -16h30 -Travaux de groupes</p> <p>16h30-17h30 - Remontée des groupes auprès de Marie Toullec</p>	<p>09h-11h : Actualités : <i>Solveg Wattel, chargée de mission, sgec ; Cécile Santigny, responsable SEGPA ; Jean-Jacques Eletufe</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation ARSEC • LPI, PACTE, CAPPEI, • Présentation de la formation (coordinateur opérationnel) • Actualités <p>11h-11h30 : Pause</p> <p>11h30-12h30 Exemple d'une démarche - Le Lab'co, une expérimentation de co-enseignement en SEGPA</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Un dispositif qui permet une mise en commun des compétences entre enseignants ordinaires et enseignants spécialisés ✓ Un dispositif qui est au bénéfice des élèves et permet de combler les discontinuités ✓ Un dispositif avec des contraintes d'organisation <p><i>Raphaël David, DDEC 72</i></p> <p>14h-16h30 : Revisiter les missions et le rôle du responsable SEGPA : <i>Cécile Santigny, Jean-Jacques Eletufe</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Activité : Concevoir en collaboration un calendrier annuel du responsable SEGPA <p><i>Méthode : Ateliers tournants - travail en sous-groupes à partir d'un calendrier vierge à compléter au fur et à mesure, en fonction des réalités de terrain des responsables SEGPA.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Synthèse et repartage <p>A partir de 16h30 : ARSEC Temps institutionnel</p>	<p>09h- 10h : La Segpa et le collège, un seul et même emploi du temps ? <i>Charlotte Delobea, responsable SEGPA</i></p> <p>10h-10h20 : Pause</p> <p>10h20- 11h20 : Vers un outillage au service des apprentissages en milieu hétérogène - Formation open scol (Suivi élèves – évaluation diagnostique) <i>Cécile Santigny, responsable SEGPA</i></p> <p>11h20-11h30 : Pause</p> <p>11h30- 12h30 : Le Portfolio : un seul et même outil au service du parcours avenir ? <i>Cécile Santigny, responsable SEGPA</i></p> <p>14h- 15h30 : Protéger les publics fragiles La Segpa et le collège, une préoccupation commune partagée ? (Plan Boussole) <i>Théo Leuillier, Chargé de mission, sgec ; Mélanie Boshier, responsable SEGPA</i></p> <p>15h30- 16h : Bilan conclusion Accompagner une équipe : et si le collège était une SEGPA comme les autres ? <i>Thierry Gogeon + Mot de Philippe Delorme (à confirmer)</i></p>

11 – Modalités d'inscription à la formation

Inscriptions à partir du 1^{er} octobre 2023 jusqu'au jeudi 30 Novembre 2023 à 17h **en complétant le bulletin d'inscription en ligne [accessible en cliquant ici](#)**, et en retournant la convention professionnelle, jointe à cet envoi, complétée et signée par votre employeur (à c-veret@enseignement-catholique.fr).

➔ Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.

Contact : Responsable administrative du parcours de formation :
Claire Veret | 06 52 73 64 65 | c-veret@enseignement-catholique.fr

12 – Informations pratiques

Informations pratiques : Plan d'accès des locaux / liste d'hôtels à proximité / plaquette self (En PJ du mail d'inscription et aussi téléchargeables via le bulletin d'inscription en ligne)

Restauration sur place possible au prix de 14.50€ le déjeuner en réservant sur le site : <https://www.restauration-montalembert.fr/>

